

Les Tumuli d'Amou

C'est grâce à l'extrême amabilité de M. R. Coudanne, maire et conseiller général d'Amou, et à son intérêt toujours si vif pour tout ce qui se rapporte au passé de cette région, qu'ont pu être fouillés, dans les meilleures conditions, quatre tertres, repérés sur la terrasse alluviale qui borde la rive gauche du Luy, dans les landes actuellement en cours de défrichement, au sud-est d'Amou.

Trois se trouvaient près du lieu dit Piraout, le quatrième, à Barraigne, chez M. Dubourg, qui eut l'obligeance de le signaler.

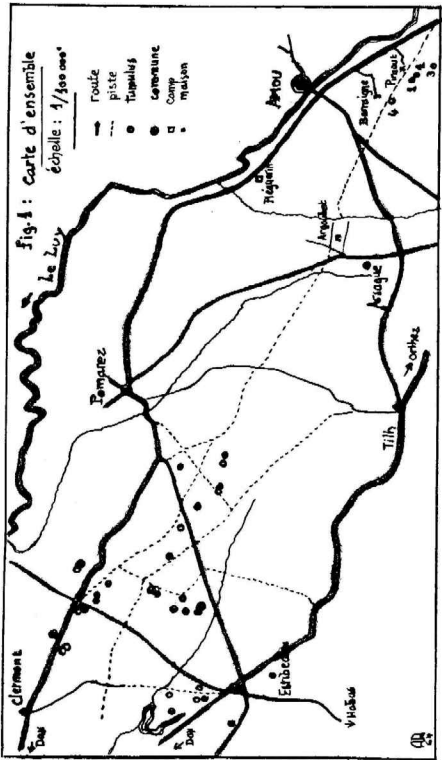
Tous s'alignent le long d'un vieux chemin qui, à environ 3 kilomètres en amont du bourg, coupe la route de Dax à Sault-de-Navailles et, vers l'aval, passe près du château d'Argoubet, d'où il poursuit vers le nord-ouest en direction de Clermont, à travers cette zone où, il y a 80 ans, furent explorés nombre de tumuli (1). (Voir fig. 1).

SITUATION ET STRUCTURE

On a, pour la commodité de l'exposé, donné à chacun de ces tertres un numéro d'ordre correspondant au déroulement de la fouille.

Tumulus n° 1 : de forme ellipsoïdale il mesurait dans son grand axe 18 mètres et 1,55 de hauteur. La périphérie du tertre était encore légèrement marquée par la trace d'un fossé correspondant à l'enlèvement des terres employées pour la construction du tertre. Ces traces s'étaient beaucoup estompées depuis une vingtaine d'années, après que l'on eut coupé

(1) G. CAMIADE : "Nouveaux tumulus sur les landes de Clermont, Estibeaux, Pomarez", *Bull. Soc. Bordu* 1885, p. 65.



les arbres. Deux souches restaient encore en place sur le flanc sud. Une troisième avait été extirpée, sur le flanc nord, découvrant la partie supérieure d'un massif de galets bloqués avec de l'argile. Presque en surface, cette extirpation ramena quelques tessons de poterie. D'autres furent recueillis au milieu des galets et, dans une sorte de cella, pratiquée parmi ceux-ci, apparut un vase apparemment intact. A une quinzaine de centimètres de lui se trouvaient d'autres tessons appartenant, semble-t-il, au premier vase dont les restes avaient été déconvertis. En fin furent récupérés, assez difficilement, les débris d'une troisième poterie, fort mal cuite et presque entièrement décomposée. Ces débris avaient une pâte brune, assez claire, celle des deux autres vases était grise et l'intérieur lustré.

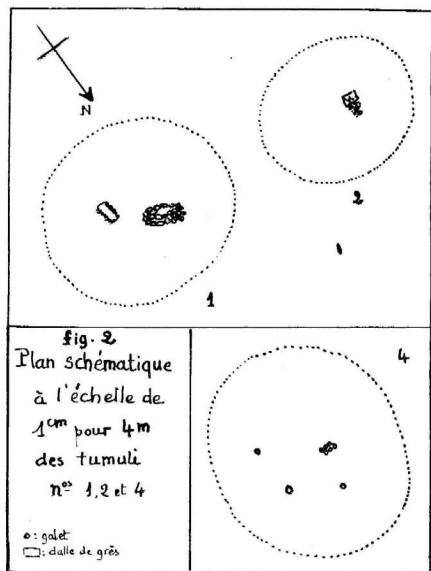
Le blocage de galets n'occupait pas exactement le centre actuel du tertre, mais se trouvait légèrement décalé dans sa moitié nord. Il formait un massif irrégulier, grossièrement ovoïde d'environ 3 m de longueur sur l'axe sud-est/nord-ouest et 1 m 60 de large. Son épaisseur atteignait 0 m 60.

Dans le quart sud-est du tertre fut rencontrée une dalle de grès ferritique, axée sensiblement nord-sud. Elle mesurait 1 m 42 de longueur, 0,70 de largeur. Son épaisseur était de 0,45 au sud et 0,21 au nord. Cette dalle reposait par ses bords inférieurs sur deux lignes de galets posés sur l'argile du sol. Quelques rares et minuscules fragments de charbon de bois ont été notés dans l'argile. (fig. 2, n° 1).

Tumulus n° 2. A trois mètres du précédent, et très exactement à l'ouest s'élevait un second tertre, lui aussi ellipsoïdal, mais atteignant à peine 1 m de haut. Dans cette masse de terre cendreuse et noire aucun vestige ne fut rencontré. Mais, à la surface de l'argile constituant le sol naturel se trouvaient deux dalles de grès ferritique d'environ 0 m 50 de long sur 0,40 de large et 0,08 d'épaisseur moyenne, posées à plat. Sous l'une d'elles, dans la partie ouest du tertre, il y avait comme un pavement formé de fragments du même grès et de quelques galets. Ce pavement, de forme très irrégulière et contenant de la cendre grise, mesurait environ 0 m 25 d'épaisseur sur 2 m de long - du nord au sud - et en largeur 0,70 du côté nord et 1,40 du côté sud. Il semble être l'homologue, dans ce tumulus de la dalle rencontrée dans le tertre n° 1. (fig. 2, n° 2).

Tumulus n° 3. A environ 500 m au sud des précédents existait un troisième tertre, difficilement repérable entre les souches

extripées. Il paraît avoir mesuré 11 m de diamètre mais à peine 0 m 60 de haut. Formé d'une terre noire reposant sur l'argile jaune il n'a, comme le tumulus n° 2, livré aucun objet et nous n'y avons rencontré aucun galet.



Tumulus n° 4. Il se trouvait à environ 800 mètres des deux premiers tertres, au lieu dit Barraigne, et, comme eux, à peu près à la même distance du bord du plateau défriché : 150 mètres.

Peu élevé au-dessus du sol naturel, environ 1 m 20, il

s'allongait du sud vers le nord sur à peu près 20 mètres. Du côté est on discernait encore la trace d'un fossé périphérique.

Entièrement formé d'une terre cendreuse et noire il contenait vers son centre un massif de galets irrégulier mesurant environ 1 m 40 de long, d'est en ouest, sur 0,60 de large et 0,40 d'épaisseur. Sous ces galets, bloqués avec de l'argile, on a rencontré quelques fragments de charbon de bois, de menues traces de cendres grises, mais aucun objet n'a été recueilli.

Ce massif de galets dont la surface commençait à 0 m25 sous l'herbe se trouvait un peu décalé vers la moitié ouest du tertre. Dans la masse de ce dernier et sensiblement à la même profondeur, soit au niveau du sol actuel, ont été rencontrés trois galets isolés et fort éloignés les uns des autres. (fig. 2, n° 4).

CÉRAMIQUE

Elle provient exclusivement du tumulus n° 1 et comprend un vase entier, d'assez nombreux tessons d'un second et quelques menus fragments inutilisables d'un troisième.

Le premier vase reposait sur sa panse dans une sorte de cella ménagée dans la banquette de galets. Il contenait des cendres grises fines, quelques graviers mélangés à elles et de menus fragments d'os carbonisés.

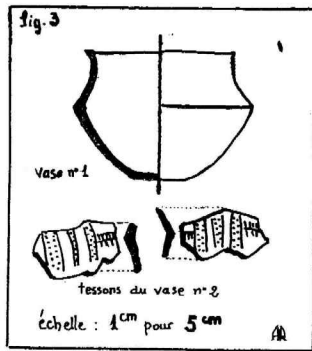
L'intérieur paraît avoir été lustré, mais l'extérieur en avait perdu toute trace, aussi apparaissait-il de couleur brunâtre sombre. Il ne portait aucun décor. Les dimensions sont indiquées sur le croquis. (fig. 3, n° 1).

Le second vase, ou plutôt les tessons qui semblent appartenir à un second vase sont peu différents du précédent. Même carène où l'épaisseur de la pâte se renforce, même fond à peine plat. Mais les tessons qui proviennent de la panse montrent, cette fois, un décor d'ailleurs très rudimentaire : des bandes verticales ponctuées pour les unes, sans points pour les autres et toutes de largeur inégale, sont associées à un ou deux traits horizontaux dont le médian, un peu au-dessous de la carène porte, de chaque côté, de petites traits verticaux, inégalement espacés (voir fig. 3, n° 2).

Les fragments du troisième vase ne peuvent être identifiés tant ils sont peu importants. On peut cependant supposer

qu'ils pourraient appartenir à une écuelle servant de couvercle au vase funéraire. En tout cas la pâte diffère profondément de celle des deux autres. Cette dernière est de couleur gris foncé, celle du troisième vase est brun clair avec en surface, vers l'intérieur une pellicule sombre, le tout mal cuit et se décomposant.

Les vases 1 et 2 du tumulus n° 1 sont la réplique de celui qui, trouvé au siècle dernier dans un tumulus de Clermont, localité peu éloignée, a été figuré par G. Fabre dans *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, page 97, figure II, n° 1. Ils sont à rapprocher de ceux qui, reproduits dans le même ouvrage, proviennent de Bordès de Rivière (Hte-Garonne).



A Clermont, comme à Amou, il pourrait s'agir de poteries du Hallstatt final, ou plutôt de la survivance locale de traditions céramiques du Hallstatt, alors que l'on est déjà à l'époque de la Tène.

Si minces soient-elles, ces découvertes ont au moins l'intérêt de préciser que ces tumuli sont des monuments funéraires, caractère qui leur fut parfois contesté au siècle dernier, faute d'y avoir trouvé un matériel significatif.

Certes, un seul des tumuli a livré de la poterie dont la destination est sans équivoque grâce au contenu du vase n° 1. Mais trois de ces tertres ont montré des structures particulières : massifs de galets bloqués avec de l'argile et présence de cendres grises, fines et sèches (tumuli 1 et 4) ainsi que des dalles de grès ferritique reposant, soit sur deux lignes de galets (tumulus n° 1), soit sur un pavement de galets (tumulus n° 2).

Le tumulus n° 3 n'a rien livré. Sa faible élévation au dessus du sol laisse supposer que toute la partie supérieure du tertre primitif a pu disparaître par suite de l'érosion entraînant avec elle le matériel. On notera, en effet, qu'à peine extirpée la souche qui jusque là maintenait la terre du tumulus n° 1 et la protégeait, le massif de galets contenant les poteries a été mis à jour.

On peut toutefois se demander si tous ces tertres ont toujours contenu des vases funéraires : ou bien les restes incinérés demeuraient tels quels au milieu des cendres du bûcher et simplement recouverts de terre ensuite, ou bien, seul, l'un d'entre eux, conservait les cendres d'un mort, les autres, ses voisins, n'auraient été que des monuments à caractère votif, simples bûchers, peut-être avec des offrandes, élevés soit au moment de l'érection du tertre funéraire, soit plus tardivement à l'occasion de cérémonies commémorant cette incinération.

Il a paru intéressant de reporter sur notre carte (fig. 1) celle qui, en 1885, pour la région Pomarez - Estibaux - Clermont, avait été dressée par G. Camiade (1). Ce dernier, soulignant déjà la liaison entre les tumuli qu'il décrivait et un vieux chemin axé du sud-est vers le nord-ouest, ajoutait alors : " Nous ne serions pas surpris que la série s'étendit vers le sud-est, jusqu'à ceux d'Arsague. Ces tertres marquent une voie de communication encore fréquentée de nos jours, à proximité de l'eau mais à l'abri de l'inondation ".

Faute de renseignements sur ces tumuli d'Arsague nous ignorons si cette expression s'appliquait aux tertres que nous venons de fouiller à Amou ou s'il s'agissait bien d'un autre ensemble. Si cette dernière interprétation paraît la plus vraisemblable, car G. Camiade connaissait trop bien cette région pour confondre les territoires de ces deux communes voisines, la présence de tumuli à Arsague en 1885, puis, un peu plus vers le sud-est à Amou atteste l'association de tous ces tertres à ce vieux chemin. Ce qui fait songer aux tombeaux que les Romains construisaient au bord des routes.

Pendant des siècles, une même pensée associant rites funéraires et circulation semble avoir ainsi présidé à des pratiques analogues, dont la réalisation ne diffère que par les techniques utilisées et traduit évidemment l'état de développement de ces techniques comme aussi celui des ressources disponibles.

Quelques-uns des tertres relevés par Camiade subsistent encore, mais beaucoup ont déjà disparu. La mise en culture actuellement de vieilles landes est une menace certaine. On ne saurait trop attirer l'attention des propriétaires et des services compétents pour, qu'à l'exemple de ce qui a été fait à Amou, ils nous préviennent à temps.

R. ARAMBOUROU,

Chargé de recherche au C.N.R.S.
